



COMMUNE DE **BELFAUX**



FLASH

ÉDITION OCTOBRE 2024



BEL INFO
WWW.BELFAUX.CH

LE BILLET DU CONSEIL COMMUNAL



Éolien : nous avons dit NON. Et maintenant ?

Chère Belfagienne, cher Belfagien,

Dimanche 22 septembre dernier, 1'091 personnes ont participé à la votation communale consultative sur l'éolien. Avec 848 personnes – soit 78.7% des votant-e-s – répondant par la négative à la question posée, le Conseil communal a pris acte avec satisfaction du soutien de la population belfagienne à la politique menée depuis le début de cette législature vis-à-vis de l'éolien. Notre message vis-à-vis du canton, renforcé à l'issue de ce vote consultatif, a été communiqué de façon claire à l'État : Belfaux s'oppose à la pose d'un mât de mesure des vents sur le site potentiel des « Collines de la Sonnaz » tant que ce processus se fera dans un cadre donné par le Plan directeur cantonal de 2019. Cette planification éolienne a été remise en question pour de nombreuses raisons, et ces doutes ont été encore renforcés par la publication des résultats du rapport d'expertise par l'IDHEAP de Lausanne.

L'État devrait aller malgré tout de l'avant

On ne peut pas en être sûr, mais il est probable que l'État décide d'aller de l'avant avec la pose d'un mât de mesure par site éolien, à savoir sept mâts en tout, y compris un mât pour les « Collines de la Sonnaz ». Nous ne savons pas non plus où ce mât sera(it) posé, puisque selon nos informations, les trois autres communes ont répondu comme nous l'avons fait par la négative au sujet de la pose de mât de mesure. Toutefois, il est important de rappeler que mis à part pour une parcelle, le reste de la Forêt cantonale sur le territoire de Belfaux appartient au canton. Dès lors, il est fort possible que l'État décide d'implanter le mât sur un de ses terrains. Comme nous l'avons annoncé lors de la séance d'information et de débat du 5 septembre dernier, il n'y a pas de nécessité de demander de permis de construire pour ce genre d'installation¹, donc le Conseil communal ne pourra pas s'y opposer légalement ou juridiquement.

Toutefois, fort du soutien de sa population, c'est politiquement que le Conseil communal pourra agir en votre nom. Au nom du respect de la démocratie qui s'est exprimée clairement le 22 septembre dernier, nous appelons le Conseil d'État et le Comité de pilotage mis en place à reprendre toute la planification éolienne à zéro, et à effectuer les mesures de vents par un maillage territorial, indépendamment du Plan directeur cantonal.

¹ Ordonnance sur l'énergie, art. 9a al. 1 : « Les bâtiments et les installations servant à examiner l'adéquation de sites pour des éoliennes peuvent être construits ou transformés sans autorisation de construire pour une durée de 18 mois au maximum. »

Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons avancer ensemble en faveur de l'énergie éolienne, sans oublier les autres énergies renouvelables, dans notre canton.

CONSEIL GENERAL

SEANCE DU CONSEIL GENERAL

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le

**mardi 29 octobre 2024, à 19 h 30,
au Centre paroissial, à Belfaux**

Les citoyennes et citoyens de la commune de Belfaux sont invités à assister à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2024
2. Informations du bureau du Conseil général et du Conseil communal
3. Cabinet médical de la Gare de Belfaux SA, rapport final (information)
4. Bureau du Conseil général, élection d'une scrutatrice ou d'un scrutateur en remplacement de Mme G. Maertens
5. Commission SCI, élection d'un.e membre issu.e de la Commission financière en remplacement de Mme M. Angéloz Burns
6. Approbation de la modification des statuts de l'Association du CO de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSHAL) (*message 154*)
 - a) Vote sur la modification de l'article 16 des statuts, relatif à la composition du Comité de direction
 - b) Vote sur la modification de l'article 39 des statuts, relatif à la limite d'endettement
7. Rte d'Autafond, demande de crédit d'investissement complémentaire (*message 155*)
8. Rémunération des membres du Conseil communal et de ses commissions (*message 156*)
9. Propositions
10. Questions

11. Fusion : comment approcher une ou des communes voisines : arguments pour redémarrer par M. Jean-Daniel Wicht, député, ancien Syndic et conseiller communal de Givisiez, durant 17 ans
12. Divers

Un apéritif sera servi à l'issue de la séance.

SÉANCES DES GROUPES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Nous vous communiquons ci-après les dates fixées pour les séances d'information publiques sur les objets prévus à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 29 octobre 2024. Les citoyennes et les citoyens ont la possibilité d'y participer et de faire part de leurs propositions.

<u>Parti ou groupe</u>	<u>Date et heure</u>	<u>Lieu</u>
Le Centre Belfaux - Futuro	Lundi 21 octobre 2024, à 19h30	À la salle communale, À Belfaux
PS, Centre Gauche - PCS et Ouverture	La séance a déjà eu lieu	
Arc-en-Ciel	La séance a déjà eu lieu	

ADMINISTRATION GENERALE - ECONOMIE

ADMINISTRATION GENERALE

ADMINISTRATION COMMUNALE /

DATES DE FERMETURE OCCASIONNELLE JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE 2024

L'administration communale sera fermée à la population comme suit :



📍 Fête de la Toussaint

du jeudi 31 octobre 2024, à 16h00,
au lundi 4 novembre 2024, à 10h00.

📍 Durant les fêtes de fin d'année

du vendredi 20 décembre 2024, à 11h45,
au lundi 6 janvier 2025, à 10h00.

Pour toute urgence, un message sera mis sur le répondeur de l'administration communale ainsi que sur le site internet www.belfaux.ch.

Nous vous prions de prendre bonne note de ce qui précède et vous remercions de votre compréhension.

APPLICATION ISARINE



Les informations concernant la commune de Belfaux ainsi que toutes les communes de la Sarine se trouvent sur l'application iSarine.

Cette application permet d'améliorer la communication entre les autorités et les habitants et d'informer en temps réel sur des sujets communaux d'actualité, tels que fermeture exceptionnelle d'une route, d'un parking, changement d'horaire de la déchetterie, interdiction de faire des feux de forêts et bien plus encore !

Chaque commune et institution dispose de son propre canal de diffusion que vous pouvez ajouter à votre liste de canaux favoris. Téléchargez-la dès maintenant en scannant le QR code ci-après.



ECONOMIE

PROMOTION ECONOMIQUE

Apéritif économique – Save the date

Le traditionnel apéritif économique aura lieu le jeudi 21 novembre 2024, au Centre paroissial, à Belfaux.

Cet événement est réservé aux chefs/cheffes d'entreprises ayant une entreprise domiciliée à Belfaux/La Sonnaz ou celles et ceux résidant à Belfaux.

Une invitation personnelle sera adressée prochainement aux personnes concernées.

CULTURE - LOISIRS - JEUNESSE

FENÊTRES DE L'AVENT

La Commission d'animation et d'intégration organise à nouveau cette année les

Fenêtres de l'AVENT

vivantes et itinérantes dans les quartiers de Belfaux.

Pour de plus amples renseignements et/ou réservation d'une date, veuillez consulter la page 15 du présent Flash Info.

FÊTE DE LA SAINT NICOLAS

La Commission d'animation et d'intégration vous donne rendez-vous le

samedi 7 décembre 2024, à 18h00,

au Parcours Vita, à Belfaux,

pour la traditionnelle fête de la Saint Nicolas.

Saint Nicolas se réjouit de vous rencontrer, que vous soyez petits ou grands !

N'oubliez pas de vous inscrire !

Vous trouverez de plus amples renseignements sur cette manifestation à la page 16 du présent Flash Info.

SENIOR +

L'ASSIETTE CONVIVIALE (RAPPEL)

Nous vous rappelons ci-après les dates fixées jusqu'à la fin de l'année pour **l'assiette conviviale**. Celle-ci est réservée uniquement aux personnes âgées de 65 ans et plus. Prix : à votre bon cœur – chapeau à la sortie. Celle-ci a lieu à la salle communautaire de la Fondation St-Maurice, au Chemin du Stand 12, à Belfaux.

Dates

- 31 octobre 2024
- 28 novembre 2024
- 19 décembre 2024

Délai d'inscription

- 28 octobre 2024
- 25 novembre 2024
- 16 décembre 2024



Les inscriptions sont obligatoires jusqu'à la date indiquée ci-dessus (15 personnes au maximum par repas, l'ordre d'arrivée des inscriptions faisant foi) auprès de l'administration communale soit par ☎ au no 026 476 60 20 ou par e-mail à commune@belfaux.ch.

DÎNER À L'AUBERGE DU MOUTON (RAPPEL)

Nous vous rappelons, ci-après, les dates fixées jusqu'à la fin de l'année par la Commission Senior+ pour le **dîner à l'Auberge du Mouton, à Belfaux**. Ce dîner a lieu chaque deuxième mardi du mois et il est réservé uniquement aux personnes de 65 ans et plus.

Dates

- 12 novembre 2024
- 10 décembre 2024

Délai d'inscription

- 8 novembre 2024
- 6 décembre 2024

Prix : CHF 15.00, boissons non comprises

Les inscriptions sont obligatoires auprès de l'administration communale soit par ☎ au no 026 476 60 20 ou par e-mail à commune@belfaux.ch.

DECHETTERIE - ENVIRONNEMENT

DECHETTERIE

HORAIRES SPÉCIAUX JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE

➡ Fermeture exceptionnelle de la déchetterie



La déchetterie sera exceptionnellement fermée aux dates suivantes :

- | | |
|--|----------------------|
| ▪ vendredi 1 ^{er} novembre 2024 | Fête de la Toussaint |
| ▪ mardi 24 décembre 2024 | Fête de Noël |
| ▪ mercredi 25 décembre 2024 | Fête de Noël |

- | | |
|---|--------------|
| ▪ jeudi 26 décembre 2024 | Fête de Noël |
| ▪ mardi 31 décembre 2024 | Nouvel-An |
| ▪ mercredi 1 ^{er} janvier 2025 | Nouvel-An |
| ▪ jeudi 2 janvier 2025 | Nouvel-An |

➔ Ramassage des poubelles

Comme le 1^{er} novembre, fête de la Toussaint, tombe sur un vendredi, le ramassage des poubelles aura lieu le **jeudi 31 octobre 2024**.

➔ Collecte mobile déchets spéciaux

La prochaine collecte mobile de déchets spéciaux aura lieu le

▪ **samedi 16.11.2024** **de 09h30 à 11h30**

Celle-ci aura lieu, comme à l'accoutumée, sur la place de la déchetterie. Sont notamment acceptés : peintures, colles, vernis, solvants, acides, bases, médicaments, désherbants, pesticides, aérosols, déchets avec du mercure.

➔ Collecte des objets encombrants

Nous vous rappelons, ci-après, les dates retenues jusqu'en décembre 2024 pour la collecte des déchets encombrants :

<u>Mois</u>	<u>Dates</u>
 octobre	du 21 octobre au 26 octobre 2024
 novembre	du 25 novembre au 30 novembre 2024
 décembre	du 16 décembre au 21 décembre 2024

Les informations générales relatives à la déchetterie sont disponibles en scannant le code QR ci-après :



GESTION DES DÉCHETS

Comme vous le savez, le 10 septembre dernier, le Conseil communal a décidé de formaliser la définition de ce qui constitue un déchet encombrant dans notre déchetterie intercommunale². En effet, cette définition, qui ne figure pas dans notre règlement communal des déchets³, rendait l'application des dispositions difficile, et surtout sujettes à interprétation.

Désormais, voilà pour rappel ce qui constitue un déchet encombrant, soit un déchet urbain incinérable trop volumineux pour être placé dans un sac poubelle de 35 litres (par exemple matelas, moquettes, mobilier, poussette, corbeille à linge, etc.). Excepté le sagex.

Le personnel communal présent sur place décide en cas de doute sur l'application. Merci de respecter son travail et les instructions données.

Comment est financée la gestion des déchets?

Nous avons constaté qu'il y a une incompréhension au sujet de la gestion des déchets. Celle-ci est financée à travers plusieurs sources :

- a) vente de déchets valorisables permettant d'encaisser une rémunération (comme par exemple la ferraille ou le papier)
- b) taxe communale annuelle sur les déchets
- c) taxe dite "causale" ou proportionnelle (sacs poubelle gris SACCO)
- d) caisse générale communale (revenu des impôts généraux)

Les montants pour chaque catégorie sont très différents. La catégorie a) notamment ne rapporte que quelques dizaines de milliers de francs et a tendance à baisser (le prix de vente du papier a, par exemple, fortement baissé ces dernières années).

Pour inciter les comportements vertueux, la loi impose que 70% des frais liés à la gestion des déchets soient couverts par les catégories b) et c). **Il n'est pas possible et même interdit pour la commune de couvrir plus que 30% par la catégorie d), à savoir vos impôts.** Voilà pourquoi si les frais augmentent, le seul levier pour maintenir 70% est la taxe communale (catégorie b). C'est le premier critère à respecter dans le financement de la gestion des déchets.

² Les frais sont répartis avec la commune de La Sonnaz proportionnellement au nombre d'habitant-e-s de chaque commune.

³ Que vous pouvez retrouver facilement sur notre site Internet belfaux.ch sous l'onglet « Documents et règlements », puis « Règlements communaux »

En ce qui concerne la catégorie c), la loi nous impose de faire en sorte que la **moitié des recettes** issues des taxes (donc les catégories b et c) soit composée de taxes proportionnelles, en l'occurrence les sacs taxés SACCO. C'est le deuxième critère à respecter. À noter toutefois que contrairement à la taxe annuelle communale, le prix des sacs SACCO est déterminé avec l'ensemble des communes qui forment avec Belfaux l'entente intercommunale où ceux-ci sont utilisés. Il y a donc une marge de manœuvre inférieure pour respecter ce deuxième critère.

Le Conseil communal agit afin de respecter ces deux critères. Il n'y a aucune volonté de notre part comme le font d'autres communes de couvrir davantage que 70% par les taxes.

Pour information, voici la taxe annuelle prévue dans le règlement communal :

- max. 90 francs pour un ménage avec une seule personne adulte (actuellement fixée à 50 francs)
- max. 110 francs pour un ménage avec deux personnes adultes (actuellement fixée à 75 francs)
- max. 150 francs pour un ménage avec trois personnes adultes ou plus (actuellement fixée à 125 francs)

Les montants effectifs (50/75/125 francs) sont fixés par le Conseil communal. Ils sont les mêmes depuis 2014 et sont inférieurs à la moyenne des communes de taille comparable des environs.

Le Conseil communal suit la situation financière de la gestion des déchets de près afin de voir si des ajustements sont nécessaires pour remplir les critères expliqués ci-dessus.

Voici, pour information, les taux de ces dernières années pour les deux critères ci-dessus. Le taux 2024 n'a pas encore pu être calculé. Le tableau commence en 2021, avec l'introduction du plan comptable MCH2.

Critère 1 : Entrées en % des Sorties

Critère 2 : Entrées SACCO en % des entrées SACCO + Taxe annuelle

Année 2021

	Sorties		Entrées
Taxe annuelle			CHF 133'513.80
SACCO			CHF 142'842.83
	CHF 387'192.77		CHF 276'356.63
Critère 1	71.4%		
Critère 2	51.7%		

Année 2022

	Sorties		Entrées
Taxe annuelle			CHF 136'187.85
SACCO			CHF 147'362.45
	CHF 359'500.73		CHF 283'700.30
Critère 1	78.9%		
Critère 2	51.9%		

Année 2023

	Sorties		Entrées
Taxe annuelle			CHF 137'273.70
SACCO			CHF 143'052.95
	CHF 402'290.42		CHF 281'326.65
Critère 1	69.9%		
Critère 2	50.8%		

Formule pour le calcul du critère 1 : Entrées (total) divisées par Sorties (total)

Formule pour le calcul du critère 2 : Entrées (Sacco) divisées par Entrées (total)

ENVIRONNEMENT

Lutte contre les néophytes

En Suisse, il y a environ 90 espèces de plantes néophytes (plantes exotiques introduites accidentellement ou intentionnellement dans l'environnement naturel). Certaines espèces sont dites « envahissantes », car elles se répandent rapidement au détriment des espèces indigènes. Sur le canton de Fribourg, 15 espèces sont particulièrement problématiques. Une stratégie cantonale est en cours d'élaboration.

Afin de nous aider à lutter contre ces néophytes, nous continuons notre série avec une nouvelle espèce de plantes invasives. D'autres seront ajoutées dans nos prochains Flash Info.

Nous vous rappelons l'existence de l'application « InvasisApp » qui vous aide à les reconnaître, les observer et les recenser. Elle est disponible gratuitement.

Priorité 1: Laurier-cerise / Laurelle

Ornemental

Turquie, Arménie, Azerbaïdjan, Iran

6 m de haut, feuilles persistantes, coriaces, vertes foncées quasi plastifiées, fleurs blanches en capitule.

Lutte:

Jeunes individus (< 40cm): arracher avec racine.

Arbustes (0.4-2m): dessoucher et faucher les rejets

Arbres (> 2m): Cercler (enlever l'écorce sur 90% du pourtour)

Les fleurs et les fruits sont à éliminer avec les déchets ménagers



Priorité 1: Renouées asiatiques

Ornemental

Japon, Chine et Est de la Russie

1-3 m de haut, Tiges creuses, rouges. Forme un zigzag d'une feuille à l'autre, grandes feuilles ovales à pointues, fleurs blanches en grappe.

Lutte:

Individus isolés et petites populations: arracher avec racine, 6-7 fois/an.

Grande population: faucher 7 fois/an.

Les rhizomes et les capitules sont à éliminer avec les déchets ménagers



FORETS

COMMANDE DE BOIS DE FEU

Les commandes de bois de feu peuvent se faire via le bulletin de commande se trouvant en page 33 du présent Flash Info ou via le formulaire mis en ligne sur le site internet ci-dessous :

<https://forets-sarine.ch/formulaire-de-commande-de-bois-de-feu/>



MOBILITE – POLICE

MOBILITE

Marchons vers l'école ! Un moment agréable et bénéfique pour tous

Chers parents, chers élèves,

Le trajet vers l'école est une belle occasion de passer un moment ensemble, d'échanger et de commencer la journée du bon pied ! Pourquoi ne pas choisir la marche pour ces déplacements quotidiens ?

Venir à pied à l'école présente de nombreux avantages :

- **Santé** : Marcher permet de faire de l'exercice, ce qui est excellent pour la santé des petits et des grands. Cela stimule la concentration et l'énergie pour toute la journée !
- **Sécurité** : En réduisant le nombre de voitures autour de l'école, on diminue les embouteillages et les risques d'accident.
- **Environnement** : Moins de voitures, c'est aussi moins de pollution, une qualité de l'air améliorée et une action concrète pour lutter contre le changement climatique.

- **Cohésion et autonomie** : Marcher en groupe avec les voisins ou les camarades de classe est une excellente façon de créer des liens et de renforcer leur confiance en eux et leur autonomie.

N'hésitez pas à former des petits groupes pour que les enfants puissent marcher ensemble en toute sécurité, ou encore à accompagner les plus jeunes tout en profitant d'un moment en plein air.

Alors, pourquoi ne pas essayer ? À partir de demain, faisons du chemin de l'école un moment agréable et bénéfique pour tous !

À pied vers l'école : un choix simple et plein d'avantages même par mauvais temps !

CARTE JOURNALIÈRE DEGRIFIÉE COMMUNES (RAPPEL)

Les « cartes journalières dégriffées Communes » sont vendues sous la forme de **billets électroniques nominatifs**.

La carte journalière dégriffée Communes est une offre contingentée. Son principe est le suivant : plus vous réservez tôt, plus vous voyagez à prix réduit.

Vous avez la possibilité de réserver cette carte auprès de :

Administration communale de Belfaux
Route de Lossy 7 /1782 Belfaux
e-mail : commune@belfaux.ch / ☎ no 026 476 60 20

La carte journalière dégriffée communes existe en deux niveaux de prix. Le niveau de prix le plus avantageux est disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage.

Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Communes est disponible, veuillez consulter de site <https://cartejournaliere-commune.ch> ou via le code QR ci-dessous



POLICE

POLICE CANTONALE : INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS

Selon les dernières statistiques, le nombre de vols, plus particulièrement dans les voitures, a nettement augmenté à Belfaux en 2023.

C'est pourquoi, vous trouverez, en pages 29 à 32 du présent Flash Info, différentes recommandations et informations édictées par la Police cantonale en cas de vols, dommages à la propriété, etc.

HAIES ET CLÔTURES (RAPPEL)

Les haies en bordure de route et les clôtures gênent régulièrement la visibilité, ce qui représente un danger pour les piétons et les automobilistes.

Nous vous rappelons, ci-après, les articles 94 et suivants de la Loi cantonale sur les routes.

Art. 94.2 Haies vives

¹Sur les tronçons rectilignes, les branches de haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1^{er} novembre.

²Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

³Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Art. 95.3 Arbres

¹Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus de la chaussée.

²La haie vive ne peut excéder 120 cm de hauteur après la tonte, qui doit s'effectuer au moins tous les deux ans ou tous les quatre ans, si la haie sépare deux pâturages.

³Le voisin a toujours le droit d'élaguer les branches de la haie qui avancent sur son fonds.



MANIFESTATIONS DIVERSES

CALENDRIER DE L'AVENT A BELFAUX

La Commission d'animation et d'intégration de Belfaux

vous invite à participer aux



FENÊTRES DE L'AVENT

Nous vous proposons de réaliser un calendrier de l'Avent vivant et itinérant dans les quartiers de Belfaux.

Nous vous invitons à choisir un jour,

**entre le 1^{er} décembre et le
23 décembre 2024**

et à nous faire découvrir votre fenêtre pour partager un moment de convivialité.

Renseignements et inscriptions auprès de l'administration communale, soit par ☎ au no 026 476 60 20 ou par e-mail à commune@belfaux.ch, **ceci d'ici au 8 novembre 2024, au plus tard.**

D'ores et déjà un grand merci pour votre participation et au plaisir de vous rencontrer nombreux.

La Commission d'animation et d'intégration



**Saint
Nicolas
à Belfaux**

**La Commission d'animation et d'intégration de Belfaux
vous invite à participer avec votre famille
à la fête de la Saint Nicolas,**

samedi 7 décembre 2024,

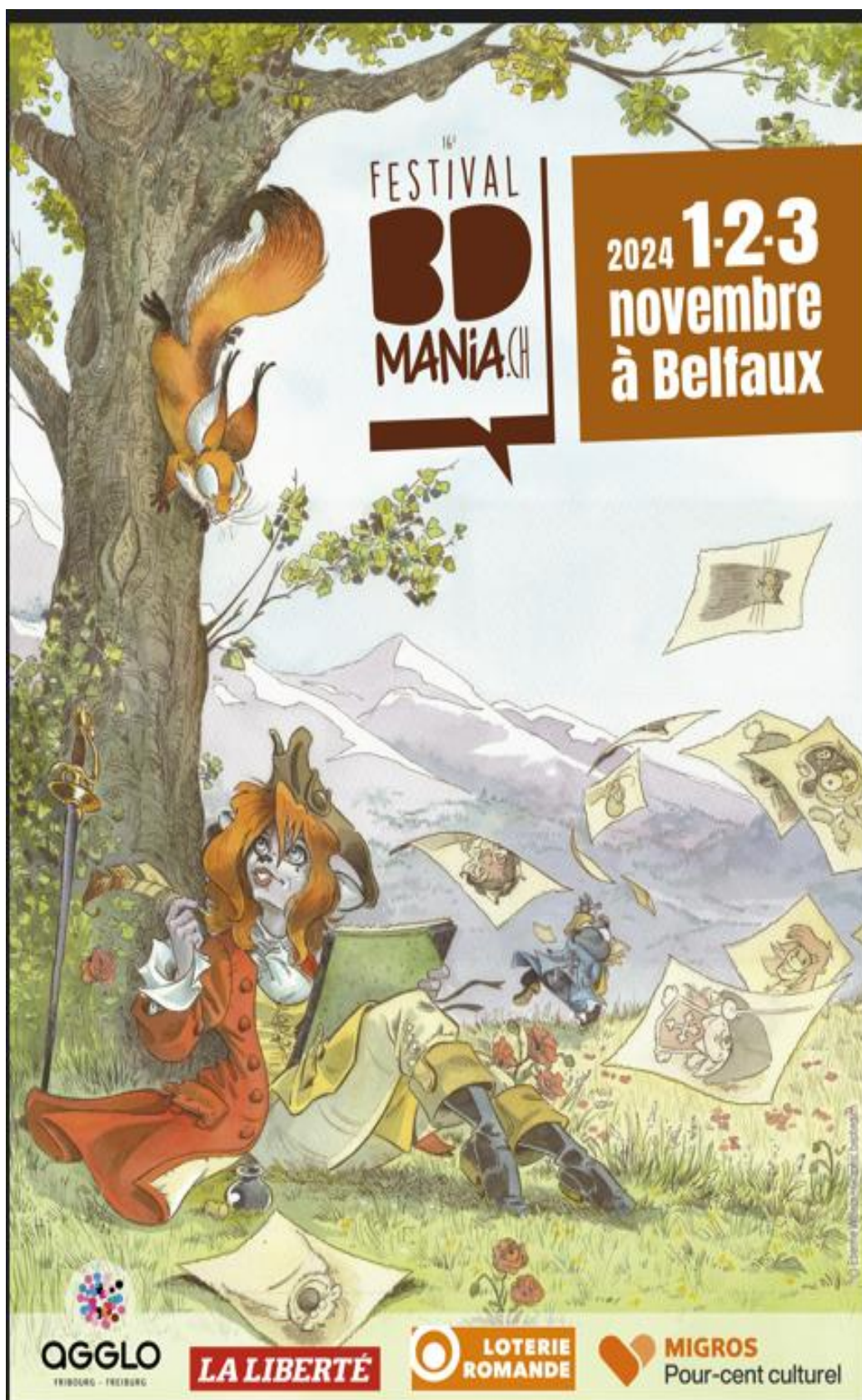
à 18h00, au Parcours Vita, à Belfaux

Pour une question d'organisation, nous vous demandons de vous inscrire, d'ici **au 11 novembre 2024, au plus tard, auprès de l'administration communale, soit par ☎ au no 026 476 60 20 ou par e-mail à commune@belfaux.ch**

Nous espérons vous rencontrer nombreuses et nombreux à cette fête qui aura lieu par tous les temps. N'oubliez pas votre lampe frontale ou une lampe de poche.

**Commission d'animation et d'intégration
en collaboration avec la Jeunesse de Belfaux**

16^E EDITION DU FESTIVAL BDMANIA



BDmania.ch 2024 : un anniversaire et un retour à Belfaux pour la 16^e édition du festival

Créé en 1992, BDmania.ch célébrera de fait ses 30 ans en 2024, dans le cadre de la 16^e édition de son festival.

Le Covid étant passé par là, les plans de 2022 ont été retardés, mais la fête n'en sera que plus belle avec une édition qui se déroulera durant le premier week-end de novembre à Belfaux.

L'édition 2024 réserve de belles surprises pour un très large public et ravira les simples amateurs de bande dessinée comme les collectionneurs avertis, le tout dans cet esprit festif qui est cher aux organisateurs de la manifestation.

Un programme varié

Rendez-vous est donc donné à Belfaux **les 2 et 3 novembre 2024** pour un week-end incontournable dédié à la bande dessinée. Ce sont plus de 40 dessinateurs et illustratrices, venus du canton de Fribourg, de Suisse, mais aussi de Belgique et de France, qui partageront leur passion avec le public dans la halle de gymnastique, haut lieu des dédicaces.

Sur le site de l'École de Belfaux, plusieurs expositions de BD anthropomorphiques mettront en lumière des héros tels que Petzi et le détective local Okla Noodles, ainsi que des auteurs et autrices comme Carine, Yami Shin ou encore Christian Peultier. Une exposition sera également consacrée à l'auteur de l'affiche, l'artiste Etienne Willem récemment et trop tôt disparu.

Plusieurs dessinateurs seront là avec des BD tout juste sorties de presse. Certains auteurs présenteront également leur travail de création lors de conférences organisées le samedi et le dimanche. Pour les amateurs de sport, un stand spécial présentera par ailleurs la nouvelle bande dessinée "Fribourg, terre de hockey", en présence de plusieurs auteurs.

Le festival accueillera également des collectifs tels que Splotch et La Bûche, ainsi que des maisons d'édition, des bouquinistes ou encore des associations telles que Boule à Zéro et Alpart. Tout cela permettra au public de découvrir la bande dessinée à travers des perles rares comme au contact d'artistes en plein devenir.

Des nouveautés

Le fait d'organiser le festival sur deux lieux (le site scolaire et le centre paroissial) est une nouveauté de l'édition 2024. Un chemin ludique guidera les visiteurs depuis le site des expositions et dédicaces jusqu'à l'espace de restauration, situé à la salle paroissiale, où les incontournables moules-frites et autres spécialités gourmandes seront servies dans une ambiance festive, y compris en soirée le samedi.

Autre nouveauté de l'édition 2024 : durant tout le week-end, le grand public pourra assister à des projections de films adaptés ou inspirés de bandes dessinées célèbres, ceci dès le jeudi soir 31 octobre.

Les résultats du concours enfants seront présentés le dimanche 3 novembre, à 11h00, au Centre paroissial, à Belfaux.

Renseignements pratiques :

- 1^{er} novembre : programme spécial et ouverture officielle à Fribourg (sur invitation)
- 2 novembre : de 10h à 18h, Belfaux
- 3 novembre : de 10h à 17h, Belfaux
- Accès en transports publics (Belfaux-Village ou Belfaux-CFF) – Parkings à proximité de la manifestation
- Liste des auteurs et activités sur www.bdmania.ch



INFORMATIONS DIVERSES

SECTION DES SAMARITAINS DE BELFAUX / COURS (Rappel)



PROCHAINS COURS 2024 ORGANISES A BELFAUX PAR LA SECTION DES SAMARITAINS

Urgence chez les petits enfants (UPE)

Cours	Dates	Horaires
UPE	17 et 21 octobre 2024	19h00 – 22h00

Cours BLS-AED (réanimation cardio-pulmonaire)

Cours	Dates	Horaires
BLS - AED	24 octobre 2024	19h00 – 22h00
BLS - AED	21 novembre 2024	19h00 – 22 h00

Devenez samaritain(e) et apprenez les gestes qui sauvent !

Rejoignez la Section des Samaritains de Belfaux pour profiter d'une formation gratuite. Exercices : chaque premier lundi du mois, à 20h00, au Centre paroissial, à Belfaux

Renseignements :

Pour les cours : M. Brügger, ☎ no 079 357 79 27 ou belfaux@sama-chf.ch

Pour la section : le président, ☎ no 079 613 95 87 ou www.samaritains-belfaux.ch

Mise à disposition du matériel tel que cannes anglaises, rollators, etc. :
Mme Thérèse Piller : ☎ no 079 234 32 21.

CHŒUR MIXTE ST-ETIENNE : RECHERCHE CHANTEURS POUR CONCERT

Les Sept Paroles du Christ en Croix

« Les sept paroles du Christ en croix » œuvre sacrée écrite par César Franck en 1859, est un oratorio pour chœur, solistes et orchestre, qui connaît un regain de succès aujourd'hui. Nous l'interpréterons dans une version arrangée à l'attention de l'ensemble vocal de Lausanne pour petit ensemble instrumental.

Contactez ou rejoignez le chœur mixte de Belfaux pour cette belle aventure chorale, avec un concert final qui sera interprété à Belfaux puis à Wünnewil en automne 2025.

Pascal Simonet, direction musicale : Tél 078 641 34 79 / passi@bluewin.ch

Programme des répétitions :

2024

Mercredi	18 septembre	20h00–22h00
Mercredi	9 octobre	20h00–22h00
Mercredi	13 novembre	20h00–22h00
<i>Samedi</i>	<i>23 novembre</i>	<i>9h00–12h30</i>
Mercredi	4 décembre	20h00–22h00

2025

Mercredi	15 janvier	20h00–22h00
Mercredi	12 février	20h00–22h00
<i>Samedi</i>	<i>15 février</i>	<i>9h00–12h30</i>
Mercredi	19 mars	20h00–22h00
Mercredi	9 avril	20h00–22h00
Mercredi	14 mai	20h00–22h00
<i>Samedi</i>	<i>17 mai</i>	<i>9h00–12h30</i>
Mercredi	11 juin	20h00–22h00
Mercredi	10 septembre	20h00–22h00
Mercredi	8 octobre	20h00–22h00
<i>Samedi</i>	<i>18 octobre</i> <i>(réserve)</i>	<i>9h00–12h30</i>
Mercredi	5 novembre	20h00–22h00
<i>Samedi</i>	<i>8 novembre</i>	<i>9h00–12h30</i>
Jeudi	13 novembre	20h00 Générale
Dimanche	16 novembre	17h00- rdv 15h30 Concert

Remarques : Un travail personnel est attendu de la part de tous-tes les participants-tes.
Des fichiers d'apprentissage seront mis à disposition.



LE VOLLEYBALL CLUB DE BELFAUX, C'EST 4 ÉQUIPES ACTIVES ET 5 ÉQUIPES JUNIORS QUI S'ENTRAÎNENT CHAQUE SEMAINE À LA HALLE DE SPORTS DE BELFAUX !

Fondé en 1980, le VBC Belfaux est l'un des plus grands clubs de volley-ball du canton de Fribourg. Il a pour buts la formation des jeunes joueuses et joueurs, la compétition à haut niveau ainsi que le loisir et la convivialité. Le VBC Belfaux est un club formateur dans lequel la relève joue un rôle primordial. Il y a quelques années, nous avons aussi mis sur pied une initiation au volley "Belfaux Bouge" pour les plus petits. Pour assurer un développement idéal, les jeunes sont encadrés par des entraîneurs compétents leur fournissant une formation spécifique suivie, ainsi que par un responsable technique supervisant tant les joueurs que les entraîneurs.

Notre club organise également des activités spéciales comme des camps d'entraînement, des tournois internes, un grand tournoi nocturne ou encore des « BelfauxTag » (journée de matchs de nos différentes équipes à la halle de sports de Belfaux).

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet : <https://www.vbc-belfaux.ch/fr>

Voici quelques dates clés de la saison 24 – 25 à retenir :

-  Samedi 30.11.2024 : Belfaux Tag et Apéro de Noël
-  Samedi 25.01.2025 : Belfaux Tag
-  Samedi 01.02.2025 : Belfaux Tag
-  Samedi 10.05.2025 : «Midnight», tournoi nocturne
(inscriptions ouvertes dès 03.25,
Aussi pour les amateurs



Au plaisir de vous rencontrer autour d'un ballon de volley !





Club Athlétique de Belfaux

Gym Dames

Cours exclusif pour dames : Cuisses - Abdos - Fessiers

Des séances dynamiques, en passant un bon moment toutes ensemble !

Objectif: Renforcement et tonification du corps.

Responsable du groupe : Anne Schouwey

Horaire et lieu

Mardi 19h30 à 20h30

Halle de sports de Belfaux

Cotisation annuelle: CHF 150.-



Beaucoup de plaisir avec des femmes motivées. Il y a un chouette esprit d'équipe. Venez tester.

Anne Schouwey

Formation: Université de Lausanne / Formation aérobic et fitness: attestations diverses (dos & abdos), step, nutrition, danse hip hop



frimobil

PubliBike

SwissPass

AGGLO
Fribourg - Freiburg

**CHF 5.-
POUR
DE PLUS**

OFFRE PILOTE

Mobilité combinée Frimobil + PubliBike

Plus d'infos:



Profitez d'une mobilité combinée Frimobil + PubliBike dans l'Agglo de Fribourg pour CHF 5.- de plus que votre abonnement mensuel Frimobil.

Disponible sur les webshops et aux points de vente des partenaires Frimobil - frimobil.ch/offrecombinee

CAMPAGNE STOP SUICIDE

#LÀ POUR TOI

Names on name tags: L'AVIERAPIDE, MATHIAS THALMANN, COZY SPACE, ASLO, MARIE JAY, OKAMIDXX, LESHAUTSCOMMELEO, GEETART.

POUR NOUS, CHAQUE LIEN COMPTE, ET POUR TOI?
 TU T'INQUIÈTES POUR TOI OU UN.E PROCHE? POSE TES QUESTIONS AU 147 OU SUR CIAO.CH
 PLUS D'INFOS SUR [STOPSUICIDE.CH/LA-POUR-TOI](https://stopsuicide.ch/la-pour-toi)

Logos at the bottom: L'AVIERAPIDE, vaud, OFFICE VAUDOIS DE LA SANTÉ MENTALE, 147, STOP SUICIDE, and the STOP SUICIDE logo with the text STOP SUICIDE.



Prévention : « Et toi, comment tu prends soin de toi ? » #LÀPOURTOI2024

A l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), l'association STOP SUICIDE lance sa campagne #LÀPOURTOI2024, centrée cette année sur l'impact positif des relations interpersonnelles sur la santé mentale des jeunes !

Alors qu'il s'agit de la première cause de mortalité chez les 15-29 ans en Suisse, le suicide reste une thématique taboue. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Cette année, les facteurs qui protègent la santé mentale sont mis en avant, notamment les ressources personnelles axées sur les relations entre les pairs et le soutien social qu'elles permettent.

Pour en parler, de jeunes créateur-rices de contenu suisses répondent à la question « Et toi, comment tu prends soin de toi ? » à travers de courtes vidéos destinées aux réseaux sociaux. Ils et elles partagent ainsi leur façon de traverser les périodes difficiles, ainsi que les ressources vers lesquelles chacun et chacune se tourne pour avoir du soutien. Vous retrouverez notamment le tiktokeur Leo Monferini, la chanteuse Marie Jay, et bien d'autres !

En parallèle de cette campagne de prévention en ligne, STOP SUICIDE se déplace sur le terrain pour aller à la rencontre des jeunes. La liste des événements auxquels l'association participe ainsi que les vidéos de la campagne sont à retrouver sur stopsuicide.ch ainsi que sur Instagram, TikTok et LinkedIn.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul-e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

Coordonnées : c/o Maison des Associations – Rue des Savoises 15 – 1205 Genève
☎ 022 320 55 67 | info@stopsuicide.ch | CCP 17-296132-8 | www.stopsuicide.ch

CARITAS FRIBOURG : PERMANENCES REGIONALES



CARITAS Fribourg
Freiburg

Votre budget devient de plus en plus serré ?

Vous ne savez pas à quoi vous avez droit ?

Vous avez besoin de quelqu'un avec qui parler de votre situation ?

Caritas Fribourg propose une permanence sociale dans votre région, pour vous accompagner et vous orienter dans le domaine des assurances sociales.

Nous vous attendons aux adresses suivantes sans rendez-vous :

Bulle
Caritas Gruyère
Rue de la Rieta 5
Tous les jeudis
de 8h00 à 12h00

F

Tavel
Centre paroissial
Juchstrasse 8
1er et 3e jeudi du mois
de 8h30 à 11h30

F/D

Estavayer
Rue du Musée 11
1er et 3e mercredi du mois
de 8h30 à 11h30

F

Fribourg
Caritas Fribourg
Rue des Pilettes 1
Tous les mardis et vendredis
de 8h30 à 11h30

F/D

Fribourg
Centre d'animation
socioculturelle du Jura
Av. du Général-Guisan 59
1er et 3e lundi du mois
de 8h30 à 11h30

F/D

Morat
Impuls district du Lac
Rue Principale 25
2e et 4e mardi du mois
de 8h30 à 11h30

F/D

Romont
Maison Saint-Charles
Rue du Château 126
2e et 4e mardi du mois
de 8h30 à 11h30

F

Châtel-Saint-Denis
Réseau Santé et Social
de la Veveyse
Place d'Armes 30
Dès le mois de juillet
de 8h30 à 11h30

F

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez appeler la réception de
Caritas Fribourg au 026 321 18 54.

Vous trouverez les informations relatives aux
autres lieux de permanence en consultant
notre site internet bit.ly/caritasfribourg ou en
scannant ce QR Code :



VOL DANS LES VÉHICULES

ÇA PEUT AUSSI VOUS ARRIVER !



Voici nos recommandations :

- Verrouiller toujours les véhicules, même devant le domicile
- Ne jamais laisser d'objets de valeur ou d'argent à l'intérieur de l'habitacle
- Sécuriser ou cadenasser les deux-roues, aussi dans les lieux couverts
- Signaler immédiatement tout comportement suspect à la police au n° 117



POLICE

VisioPol



**La police,
disponible en un clic !**

**Die Polizei,
mit einem Klick für Sie da!**





suisse-epolice.ch

Porter plainte ? Immédiatement et en ligne.

De chez vous. En déplacement. Numériquement.
24 heures sur 24.

Un vol ou un dommage à la propriété peut être difficile à vivre. Vous pouvez désormais porter plainte directement en ligne auprès de la police. Sur votre smartphone, votre ordinateur, votre tablette, le tout même en déplacement. Cela vous permet d'économiser beaucoup de temps et d'éviter tout stress inutile.

Scanner le code QR. Porter plainte.



suisse-epolice.ch

Portez plainte en toute simplicité sur votre smartphone, votre ordinateur, votre tablette, en déplacement, de chez vous, 24 heures sur 24 :

-  Vol de vélo ou de vélomoteur
-  Vol d'appareils électroniques, montres, équipement de sport, etc.
-  Dommages à la propriété
-  Perte ou vol de plaques d'immatriculation
-  Pas de livraison de marchandises malgré un achat en ligne payé
-  Utilisation abusive de vos données sur Internet
-  Annonce immobilière abusive

Conditions pour porter plainte en ligne: aucune trace physique n'est visible et le ou la coupable est inconnu.e.

**www.suisse-epolice.ch est votre
poste de police virtuel.**

En cas d'urgence, toujours composer le 112 ou le 117.



Forêts-Sarine

Corporation forestière Forêts-Sarine
Rte de Grangeneuve 19
1725 Posieux

Bulletin de commande
BOIS DE FEU
2024-2025



Délai de livraison après réception de la commande: maximum 4 semaines

Pas de livraisons en juillet et août

Conditions :

- Paiement net à 30 jours, sur facture
- Le bois est déchargé en vrac devant votre domicile
- Livraison uniquement dans les communes membres de Forêts-Sarine

Nom:	Prénom:	Commande minimum 1 stère
Rue:	Localité:	Utilisez notre formulaire de commande en ligne ! www.forets-sarine.ch
Tél :	Portable:	
Date:	Signature:	



Commande de
bois de feu

Quantité	Longueur	Assortiments	Prix/stère	Livraison	Total CHF
stères	25/33/50 cm	Bois de feu en quartier, feuillus, sec	155.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus, sec	130.00	livraison obligatoire	
stères	25/33/50 cm	Bois de feu en quartier, résineux, sec	135.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux, sec	110.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus, vert	100.00	facultative	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, feuillus, vert (min 3 st/max 20 st.)	55.00	sur demande	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, résineux, vert (min. 3 st./max 20 st.)	45.00	sur demande	
Total de la valeur du bois TTC					

TOTAL bois et forfait de livraison à domicile TTC

Livraison à domicile		
1 stère	forfait	70.00
2 stères	forfait	75.00
3 stères	forfait	80.00
4 stères	forfait	120.00
5 stères	forfait	130.00
6 stères	forfait	140.00
7 stères	forfait	160.00
8 stères	forfait	170.00
9 stères	forfait	180.00
10 stères et +	par camion, en régie	

NUMEROS UTILES



SERVICES

NUMÉRO

Administration communale	026 476 60 20
Carte dégriffée Commune	026 476 60 20
Police – urgences	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
La Main Tendue	143
Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes	147
Rega	1414
Police cantonale	026 305 16 17
Police de proximité Sarine-Ouest	026 305 88 30
Police de proximité	026 305 88 20
Police fédérale hotline	0800 820 008
Hôpital cantonal	026 306 00 00
Medhome / Médecins à domicile	026 670 07 00
Passe-Partout Sarine	026 422 56 20
Pharmacie du Hêtre	026 475 21 61
Pharmacie de Belfaux	026 475 45 75
Service social de la Sonnaz	026 460 87 00
Justice de paix de la Sarine, Fribourg	026 305 86 00
Service officiel des curatelles	026 475 91 10
Aide aux victimes de violence et d'abus sexuels (LAVI)	026 305 15 30
Difficultés d'ordre social	026 322 10 14
Education familiale	026 321 48 70
Service d'aide et de soins à domicile (SASDS)	026 425 55 25
Réseau Santé Sarine – Centre de coordination	026 425 55 25